



PLAN D'ACTION du 1^{er} septembre 2020 POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 DANS LE CADRE DU PROTOCOLE SANITAIRE

Préambule : protocole d'alerte.

Pour la sécurité de tous, si des membres de vos familles, vous-mêmes, vos enfants étaient diagnostiqués positif au Virus : COVID 19, vous devrez alerter immédiatement l'école. L'information sera transmise aussitôt à la collectivité de rattachement des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définiront en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques. La famille sera accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement.

PRINCIPES GENERAUX

Le présent plan d'action pour la rentrée de l'école Catholique Notre Dame repose sur l'élaboration du protocole sanitaire par les autorités sanitaires du pays.

Le retour des élèves et des personnels au sein de l'établissement scolaire est une occasion de poursuivre notre mission éducative en s'assurant que tout le monde adopte les gestes barrières de manière rigoureuse.

Des normes sont édictées par les autorités compétentes. Cependant, seule l'éducation permettra de traduire les normes en habitudes.

C'est ce à quoi contribue ce document adressé aux personnels et aux parents.

Il va de soi que le document sera actualisé en fonction de l'évolution des prescriptions officielles, tant sur le plan éducatif que sanitaire.

Le document le plus à jour sera envoyé par mail et comportera en tête de page les dates et numéros de version.

Ce plan d'action complète le règlement intérieur de l'école et a valeur de contrat avec les familles.

Tout manquement ou non-respect des règles instruites dans ce document déclenchera une exclusion provisoire ou définitive de l'élève ou de la famille de notre communauté éducative. Compte tenu de la situation exceptionnelle, cette exclusion pourra être prononcée par le Chef d'Établissement DU JOUR AU LENDEMAIN sans aucun avertissement.

Exemples concrets :

- Élève indiscipliné incapable de respecter les règles de gestes barrières.
- Parents qui tenteraient de rentrer dans l'établissement sans masque.....



ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Les enfants auront classe LUNDI MARDI JEUDI et VENDREDI.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les entrées et sorties sont échelonnées.

La garderie habituelle sera en place,

Garderie de 7h15 à 8h10 : vous déposez votre enfant dans le hall d'accueil

Garderie des maternelles/Etude des primaires de 16h45 à 17h30 (aucune sortie avant 17h30):

A partir de 17h30, Seul un adulte par foyer est autorisé à pénétrer dans la cour pour reprendre les enfants de la garderie maternelle.

La sortie des primaires se fait au niveau du 18 bis de la rue de Wailly.

Garderie entre 17h30 et 18h00, les enfants sont repris à votre convenance au niveau du 18 bis de la rue de Wailly.

Après 18h ; les enfants sont repris au niveau de **l'accueil**.

Le protocole étant très difficile à respecter pour ce service, si vous inscrivez vos enfants en garderie/étude vous savez que les groupes seront mélangés.

1. Accueil des élèves

Les enfants de GS au CM2 sont **accueillis seuls, ou par fratrie** à l'horaire de l'aîné par le chef d'établissement et les secrétaires au niveau du hall d'entrée puis par leur enseignant.

classes	accueil	Début des cours	Pause repas	Reprise des cours	Sortie	Accès
CM2	8h15	8h25	11h35	13h30	16h30	cour
CM1	8h15	8h25	11h35	13h30	16h30	cour
CE2	8h25	8h30	11h35	13h30	16h30	cour
CE1	8h25	8h30	11h35	13h30	16h30	cour
CP	8h30	8h40	11h35	13h30	16h30	cour
GS	8h30	8h40	11h35	13h30	16h30	cour
MS	8h35	8h45	11h35	13h30	16h30	Dans la classe
PS	8h40	8h50	11h35	13h30	16h30	Dans la classe

Seuls les enfants de PS et MS sont amenés en classe, un seul parent

Fermeture du portail à 8h50

Le midi, les enfants qui ne mangent pas à la cantine, sont repris devant le hall d'entrée entre 11h35 et 11h40.

La sortie des élèves.

- Les primaires avec une autorisation de sortie et les enfants avec un vélo sortent en premier.
- Les enfants non repris à l'heure indiquée ci-dessus seront mis à la garderie/étude jusqu'à 17h30.

Les Parents devront évacuer rapidement les abords de l'école et veiller à ce que les enfants ne se mélangent pas et ne jouent pas ensemble sinon cela produirait l'effet inverse du plan d'action.

Les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux.



2. Circulation dans les couloirs et escaliers

Au niveau des escaliers, la montée se fait par ceux du grand hall, la descente se fait par les escaliers en bois.

3. Les temps de récréation

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe et par zone selon un planning

Pour les élémentaires, un goûter le matin, dans une boîte à goûter (avec nom de l'enfant)
une gourde remplie d'eau (avec nom de l'enfant)

Pour les maternelles, le goûter est fourni par l'école.

4. Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé.

Nous laissons la possibilité aux familles d'équiper leurs enfants de masques à partir du CP.

Dans ce cas, une explication précise devra être donnée par les familles sur le port des masques aux enfants.

Il faudra fournir une pochette spécifique de rangement.

Le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

Il conviendra, pour chaque famille, de laver les masques, selon les préconisations sanitaires, **TOUS LES SOIRS !**

Un arrêté préfectoral rend, le port du masque obligatoire pour les adultes, dans un périmètre de 50 mètres autour de l'entrée de l'école et ce, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de l'établissement.

5. L'accueil des enfants

Il est demandé aux familles :

- de réaliser, chaque matin, une prise de température de leurs enfants avant l'arrivée en classe. Chacun est responsable. Si votre enfant a de la fièvre, il reste à la maison.
- Ne pas donner un médicament avant l'école pour baisser celle-ci. Ne pas déposer l'enfant, si elle excède **37,8°**
- de donner des informations (fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.).

Des contrôles de température seront réalisés en classe en cas de doute et de façon aléatoire.

En cas de fièvre et suspicion de la COVID 19, l'élève sera isolé et les familles devront venir le chercher immédiatement. En cas d'impossibilité l'enfant sera évacué, dans les 20 minutes, par le SAMU ou les pompiers.

Le retour sera conditionné à un avis médical.



6. Dispositions particulières aux classes maternelles

Il sera très difficile de faire respecter les gestes barrières aux élèves, particulièrement de la PS à la MS.

Sans prendre de risques et en faire prendre aux enfants,

Voici, d'ores et déjà, quelques principes déjà acquis :

- Habillage et chaussures : le but est d'éviter au maximum le contact. L'enfant doit avoir des habits qu'il peut enlever ou boutonner facilement seul. Il faut aussi privilégier les chaussures sans lacets.
- Coiffure : les enfants devront avoir les cheveux attachés pour éviter les petites mèches qui traînent dans les yeux ou la bouche.
- Gourde : Chaque enfant devra amener une gourde pour éviter les gobelets que l'on utilisait avec le nom de l'enfant.
- Les doudous sont mis dans un petit sac en tissu au nom de l'enfant.

La cheffe d'établissement
S.Dickx